

MAÎTRE DE PORT

Gestion d'équipements - Les ports

Le Maître de port

Principales activités

Pilotage et Management

Rechercher l'amélioration constante en terme d'efficacité.

Favoriser le développement des compétences des collaborateurs.

A partir des objectifs donnés par la Direction des Ports, établir et communiquer les objectifs opérationnels du port dédié, établir le plan de charge des équipes, contrôler la réalisation des tâches confiées et la qualité de celles-ci.

Garantir l'application des procédures CCIV, des règles de sécurité et des normes réglementaires, intégrer les modifications au fonctionnement du port, informer et former ses équipes.

Exploitation

Organiser les moyens humains et matériels et contrôler la qualité des infrastructures pour que ceux-ci restent disponibles et suffisants pour maintenir la continuité de service sur le port dans le respect des règles de sécurité.

Gestion administrative et comptable

Satisfaction des clients et communication

Développer le professionnalisme et la qualité des prestations produites par l'ensemble des agents du port.

Accueillir conformément aux normes de qualité de service partagées par tous, informer, orienter et apporter des solutions aux usagers des ports après avoir identifié, analysé et synthétisé leurs besoins.

Veille réglementaire et sécurité - réseau relationnel

Recueillir les informations relatives aux modifications réglementaires et de sécurité.

Entretenir un réseau de partenaires institutionnels afin de recueillir toutes les informations nécessaires au fonctionnement du port et alimenter de façon adéquate la veille réglementaire et sécurité.

Entretenir un relationnel de qualité avec les associations et clubs nautiques, les professionnels présents sur les ports afin de favoriser les échanges d'informations.